

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 7 : ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX (HANDICAP-FAMILLE)

Les écrits professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Contexte

Chaque professionnel doit être en capacité aujourd’hui de rédiger des écrits accessibles, objectifs et argumentés. En effet les patients demandent de plus en plus souvent l'accès à leur dossier. Et à cela s'ajoute une culture du contentieux de plus en plus prégnante. Les enjeux relatifs aux différents écrits sont forts, aussi bien pour la personne soignée ou accompagnée, le professionnel et l'institution. Rédiger un document professionnel demande ainsi de faire preuve de méthode dans le choix des mots et dans la structuration des contenus. A partir d'exercices pratiques, du cadre légal et des recommandations de la HAS, cette formation permet de développer des techniques spécifiques aux écrits professionnels en secteur social et médico-social.

Objectifs

- Comprendre l'importance des écrits (recueil, consigne et traçabilité)
- Identifier le sens et les enjeux des écrits professionnels
- Améliorer le suivi de la prise en charge dans une logique de qualité
- Identifier à qui transmettre l'information en fonction des situations
- Connaître les règles de l'archivage en matière d'écrits professionnels
- Savoir rédiger des écrits sensibles

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Public

Personnel soignant et éducatif

Exercice

2026

Code de formation

ESMS03

Nature

AFR

Organisé par

SOCIALYS

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 19 mars au 20 mars 2026

Carcassonne